

## L'usage des pratiques bilingues dans la communauté cadienne

Sylvie Dubois, Sibylle Noetzel et Carole Salmon

*Louisiana State University*

Notre objectif dans cet article est de découvrir les pratiques bilingues qui caractérisent les échanges naturels en français cadien (FC) et en anglais cadien (AC) et de déterminer leur rôle sociolinguistique dans cette communauté. Les données pour cette étude proviennent du corpus de français/anglais cadien représentant 131 locuteurs. L'échantillon utilisé pour notre étude est composé de 30 entrevues de la paroisse d'Avoyelles, d'une durée d'environ 90 minutes pour le FC et de 45 minutes pour l'AC. En nous inspirant de la méthodologie de Poplack (1993), nous distinguons trois types de mélange de langues : l'emprunt d'unités lexicales, l'alternance de code et ce que nous avons appelé l'« alternance de discours », c'est-à-dire la combinaison de plusieurs phrases créant un long monologue discursif. Nous montrerons qu'il existe une divergence frappante dans l'usage des pratiques bilingues entre le FC et l'AC et que le facteur sexe influence fortement leur production en FC.

The goal of this article is to uncover the regular patterns of language mixing that characterize natural exchanges in Cajun French (CF) and Cajun English (CE) and to determine their sociolinguistic role in this community. The data for this study are taken from the Cajun French/Cajun English corpus representing 131 Cajun French speakers. The subsample used for our study is made up of 30 interviews from Avoyelles parish that last approximately 90 minutes in CF and 45 minutes in CE. Adapting Poplack's (1993) methodology, we distinguish three patterns of language mixture: borrowing of lexical utterances, code-switching and what we have called "discourse-switching", that is the combination of several sentences creating a long monolingual stretch of discourse. We will show that there exists a strikingly divergent rate of language mixing between CF and CE and that gender strongly influences the production of bilingual practices in CF.

---

Adresses pour correspondance :

1) Sylvie Dubois, Department of French Studies, Louisiana State University, Baton Rouge, LA 70803 USA. Courriel : [sdubois@lsu.edu](mailto:sdubois@lsu.edu).

2) Sibylle Noetzel, Department of French Studies, Louisiana State University, Baton Rouge, LA 70810 USA. Courriel : [snoetzel@lsu.edu](mailto:snoetzel@lsu.edu).

3) Carole Salmon, Department of French Studies, Louisiana State University, Baton Rouge, LA 70810 USA. Courriel : [csalmo1@paws.lsu.edu](mailto:csalmo1@paws.lsu.edu).

### Introduction

Les pratiques bilingues dans plusieurs communautés cadiennes du sud de la Louisiane ont été relevées par plusieurs chercheurs (Brown, 1986; Picone, 1997; Dubois et Sankoff, 1997). Des phénomènes tels que l'emprunt lexical, l'alternance de code, le calque et la relexification, qui sont en général conditionnés par le contact des langues, apparaissent dans le parler des locuteurs cadiens bilingues aussi bien quand ils parlent en anglais que lorsqu'ils parlent en français. Une de nos locutrices caractérise ce contact de la manière suivante :

C'est comme un mélange. On commence en anglais, on finit en français ou ce qui vient. C'est comme ça qu'on parle. On ne fait aucun des deux mais on se comprend. (Constance, Lafourche, Louisiane 1997, traduction de l'anglais)

Dans cet article, nous comparons la production en anglais cadien de structures propres au français cadien avec la production en français cadien de structures propres à l'anglais cadien. Notre objectif est de découvrir les pratiques bilingues qui caractérisent les échanges naturels en français cadien (FC) et en anglais cadien (AC) et de déterminer leur rôle sociolinguistique dans cette communauté. Différentes formes d'alternance de code proviennent-elles de différentes normes à l'intérieur de la communauté? Nous montrerons qu'il existe une divergence frappante dans l'usage des pratiques bilingues entre le FC et l'AC, et que le facteur sexe influence fortement leur production en FC.

Les données pour cette étude proviennent du corpus de français/anglais cadien représentant 131 locuteurs de français cadien issus de cinq générations, et classés par sexe, localité (paroisses d'Avoyelles, Lafourche, Saint-Landry, Vermillion) et, surtout, par habileté linguistique. Les entrevues consistent en trois sessions d'enregistrement différentes, menées par trois enquêteurs différents. L'échantillon utilisé pour notre étude est composé de 30 entrevues en FC, d'une durée d'environ 90 minutes, menées par un locuteur cadien issu de la paroisse d'Avoyelles et de 30 entrevues en AC d'une durée de 45 minutes, menées par un locuteur natif de la Louisiane. Les pratiques de mélange de langues de trois générations de locuteurs ont été analysées : les aînés (10 locuteurs, 5 hommes et 5 femmes) nés entre 1916 et 1933, les cadets (10 locuteurs, 5 hommes et 5 femmes) nés entre 1934 et 1951 et les benjamins (10 locuteurs, 5 hommes et 5 femmes) nés entre 1953 et 1978. Au total, 5 187 occurrences ont été codifiées en utilisant le logiciel *Statview*. Les tableaux croisés ont été examinés afin de déceler les effets artificiels potentiels entre les facteurs sociaux tels que l'âge ou le sexe.

### Pratiques bilingues en français cadien et en anglais cadien

Notre catégorisation des pratiques bilingues se base sur les méthodes actuelles employées par plusieurs chercheurs (Dubois et Sankoff, 1997; Poplack, 1989, 1993; Poplack, Sankoff et Miller, 1988) qui ont travaillé sur le contact des langues, mais modifiées par les différentes manifestations linguistiques présentes dans notre base de données. En adaptant la méthodologie de Poplack (1993) pour y inclure les alternances de discours, nous distinguons trois types de mélange de langues.

Le premier type est l'emprunt d'unités lexicales originaires du FC ou de l'AC (mots simples, expressions nominales et constituants insérés) morphologiquement intégrées (et en général intégrées phonologiquement) et enchâssées dans le discours en FC ou en AC. L'étude de Dubois et Sankoff (1997) a montré que 80% des mots empruntés provenant du FC comme de l'AC sont des emprunts établis. Leur usage est récurrent et très répandu parmi les locuteurs, même chez les monolingues. Personne en Louisiane n'a besoin de connaître le français pour utiliser des mots tels que *couche-couche* (pain de maïs avec du lait) et *écrevisse*, et tous les locuteurs cadiens utilisent des mots d'origine française tels que *envie* et *honte* lorsqu'ils parlent anglais. Les emprunts uniques (utilisés une seule fois ou bien de façon idiosyncrasique) apparaissent de façon moins fréquente que les emprunts établis. Près de 77% des mots d'origine anglaise ne sont pas intégrés phonologiquement; presque tous les mots grammaticaux tels que les particules (mots hors syntaxe et structurant le discours tels que *Lord*, *ah well*, etc.), les prépositions et les conjonctions ne montrent aucune intégration :

- (1) On va aller à l'hôpital . . . Et m'a mis un *shot* mais la *business* ['accouchement'] ça *pick up* tu-connaiss. (Anne, 7)
- (2) *Yeah*. On va dire tu passais su' que' que chose, t'avais un *flat*, et ben dessous ton *seat* t'avais six *valves*, tu coupais tous les aut'es *valves* avec le *tire* . . . et l'*air compressor* tenait le *tire* en haut, t'arrêtais pas. (Henri, 12)
- (3) Et euh *we* travaille sur le bateau et le bayou. (Sylvain, 13)

Bien que certaines pratiques (emprunts établis, emprunts uniques, constituants enchâssés) puissent être ou non le résultat de différents processus linguistiques et sont sans aucun doute déterminées par différentes contraintes sociales, nous ne cherchons pas dans notre étude à distinguer ces processus, ni à savoir quelles sont leurs sources. Néanmoins nous devons mentionner au passage deux exemples d'emprunts venant de l'AC en FC qui violent à la fois les règles morphosyntaxiques de l'anglais et du français (Brown, 1986; Dubois et Sankoff, 1997; Picone, 1997). Le premier est le pluriel des noms dans le contexte de non liaison. Afin d'être intégrés en français, les noms pluriels doivent être non fléchis (*les truck*) puisque la pluralité se manifeste uniquement par le déterminant. Dans nos

données, 72% des noms pluriels d'origine anglaise sont intégrés (*les truck*) mais 28% apparaissent avec la marque du pluriel (*les truck<sub>s</sub>*). Il est très intéressant de constater que 21% des noms singuliers apparaissent également avec le -s pluriel (*le truck<sub>s</sub>*). Les noms d'origine anglaise peuvent donc être empruntés en FC avec la marque du pluriel, qu'elle soit exigée par le contexte ou non.

Le deuxième cas est l'absence de flexion verbale au temps passé (Pierre a *enjoy* sa visite, 'a apprécié'), les adjectifs attributs (Pierre est *retire*, 'a pris sa retraite'), et les infinitifs (j'*dois discipline* mon enfant, 'discipliner'). Nos résultats ne viennent pas renforcer l'affirmation de Picone (1997, p. 156), selon laquelle la perte de la flexion verbale est catégorique en FC. Selon nos données, ce processus est grandement variable. Nous trouvons à la fois « on a *drivé* en ville » et « on a *drive* en ville » ('aller en voiture'). Néanmoins, ces formes verbales violent les règles à la fois du français (l'usage de *-é/er* pour le participe passé et l'infinitif) et de l'anglais (l'usage de *-ed* pour les verbes réguliers, la forme irrégulière *drove*, et la marque de l'infinitif *to*).

Le second type de pratique bilingue est l'alternance de code, comme le définit Poplack (1993, p. 255) : « Code-switching is the juxtaposition of sentences or sentence fragments, each of which is internally consistent with the morphological and syntactic (and optionally, phonological) rules of the language of its provenance ». Bien que l'alternance de code se retrouve en FC à différents niveaux de structure linguistique (phrastique et intraphrastique), son usage est restreint entre les phrases en AC. Mais il faut souligner que l'alternance en FC et en AC apparaît toujours dans des positions équivalentes, c'est-à-dire dans des environnements où l'alternance est permise à la fois en français et en anglais.

- (4) Là j'ai travaillé pour Whitney l'assurance et à la maison et ça fait on parle toujours beaucoup en français mais c'est *broken English* on appelle ça, ... c'est comme ça on parle et en masse des fois pa'ce que j'ai commencé à travailler à Alexandrie encore, mêler le français et l'anglais, *I had to stop*, faut j'arrête et ch'pense *then I spoke it even more*. (Daphnée, 2)
- (5) Y en a une de les maîtresses d'école, elle est pas une grosse femme, elle est une 'tite femme. Un de les p'tits il l'a poussée, elle a tombé, î n'a pas rien pu faire, pas rien, c'est *sad, it's the truth*. (Jacqueline, 23)

Le troisième type de pratique bilingue dans la communauté cadienne est ce que nous avons appelé l'alternance de discours. Ce type émerge de notre corpus et n'est peut-être pertinent que pour celui-ci. Il s'agit de la combinaison de plusieurs phrases, créant un long monologue discursif dans une langue autre que celle utilisée avant l'alternance. Dans notre étude, l'alternance de discours n'est pas une alternance de langue situationnelle telle que la décrit Gumperz (1982) : elle n'est pas motivée par un changement d'interlocuteur ou de cadre mais est sans aucun

doute déclenchée par le désir du locuteur de réorienter thématiquement son discours. Une alternance de discours contient plusieurs phrases, elle émerge de façon inattendue au milieu du tour de parole du locuteur ou lorsqu'il prend la parole, et se termine de façon tout aussi imprévisible. Nous n'avons pas pris en compte les alternances faisant suite au tour de parole de l'enquêteur quand lui-même alterne de l'anglais au français ou vice-versa.

- (6) J'avais pour aller à LSU Baton Rouge *at Allen Hall* n'avait cinq cinq cent et queque j'ai sorti cinquième, ch'crois c'est tout et ben c'est beaucoup, c'est beaucoup c'est beaucoup vite là-bas *and your French you had to write it, they speak for you, no, no they, you had translated it, they say how are you doing, you had to say* : comment allez-vous *and go fast you know where they can interpret it*, ouais, *but it was a challenge and I was on the last row, our bus broke down and we were late. I still came out fifth.* (Colette, 8)
- (7) Asteur les p'tits va pus à la messe, pas rien. C'est *Easter Sunday, Christmas*. Tu vois tous ces *tornado*, tous ces *hurricane*, tous ces ... *flood* et tout ça, droit ici, c'est tout des *warnings* ... *It's warnings, read the Bible, read the Bible, ...* Le seul, euh *excuse me*, le seul j'ai jamais *believe* dans l'Enquirer ... *until I read a section who will tell about the weather*, va y avoir des *floods, snow in May, April, May. It's still snowing ... floods, tornadoes, it's Northeast this morning when I heard the weather forecast, Maine who has these floodings, people don't believe that.* (Samuel, 18)

Afin de déterminer si les locuteurs cadiens divergent dans leur usage de ces trois pratiques bilingues, à la fois en FC et en AC, nous avons repéré et codifié chacune d'entre elles dans les deux bases de données selon la génération et le sexe. Nous avons aussi distingué les emprunts et les alternances servant un but rhétorique (répétition, commentaire métalinguistique, discours rapporté, traduction ; ex. 8–11) de ceux qui ne sont pas marqués et passent inaperçus. Nous les appelons les emprunts marqués ou rhétoriques d'une part et les alternances marquées ou rhétoriques d'autre part. En ce qui concerne l'alternance de discours, nous avons isolé les occurrences qui sont clairement générées par une difficulté de production et que nous appelons les alternances de discours restreintes (ex. 12–14).

- (8) Et asteur nous aut'es on appelle ça les *red neck*. (Daphnée, 6)
- (9) I dit : « *I've lost you.* » (Raymond, 37)
- (10) Mais je connais pas peut-être Roger connaît *uh I don't know*. (Francine, 4)
- (11) Écoute il buvait beaucoup. *He was an alcoholic.* (Anne, 5)
- (12) L. Ouais, et ben tu te rappelles de ta grand-mama et ton grand-papa sur le côté à ta mama ?  
S. *Uh, oh back up Miss Laura.* (Sylvain, 2)
- (13) Ma mama c'est ma mama euh, j'ai euh euh *if I can't I can't think to speak it, I can understand anything you tell me.* (Justine, 2)

- (14) Ça fait tout là, j'ai été là pour elle. *You'll have, I'm thinking back, I've spoken so much French and then now coming back to work for the last years, speaking English again, I have to revive my thinking here, you know when you have ...* (Daphnée, 2)

### Résultats

Le tableau 1 montre la distribution des pratiques bilingues dans les discours en anglais et en français.

**Tableau 1 :** Fréquence des pratiques bilingues dans les discours en anglais cadien (AC) et en français cadien (FC)

	AC		FC	
	Occurences	Pourcentage	Occurences	Pourcentage
<b>Alternance de discours</b>	–	–	<b>166</b>	<b>2,9%</b>
Non marquée	–	–	74	1,3%
Restreinte	–	–	92	1,6%
<b>Alternance de code</b>	<b>8</b>	<b>7%</b>	<b>852</b>	<b>14,9%</b>
Non marquée	6	5%	801	14,0%
Marquée	2	2%	51	0,9%
<b>Emprunt</b>	<b>106</b>	<b>93%</b>	<b>4 706</b>	<b>82,0%</b>
Non marqué	38	33%	3 720	65,0%
Marqué	68	60%	986	17,0%
<b>Total/Pourcentage</b>	<b>114</b>	<b>2%</b>	<b>5 724</b>	<b>98,0%</b>

Le corpus en AC d'Avoyelles se compose d'environ 81 000 mots. Nous n'avons trouvé que 114 alternances de mots simples et multiples, soit 0,1% du lexique au total. Cette pratique dans le discours en anglais est donc sporadique, essentiellement restreinte à des emprunts, qui sont la plupart du temps marqués par des mécanismes linguistiques divers. Il n'y a qu'une très petite proportion d'alternances de code et aucune alternance discursive monolingue en FC.

Par contre, le mélange de langues dans le discours en FC est plus fréquent. Le nombre d'alternances (5 724) dans les entrevues en FC (254 000 mots) s'élève à 2,2%. Il est intéressant de préciser que ce pourcentage est relativement similaire à ceux signalés à la fois par Flikeid (1989) et par King (2000) pour le français acadien parlé en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard, par Poplack, Sankoff et Miller (1988) pour le français d'Ottawa-Hull au Canada ainsi que par Dubois et Sankoff (1997) dans leur étude préliminaire du FC. Le type le plus fréquent en FC est l'emprunt (82%), suivi par l'alternance de code (15%). De plus, les locuteurs cadiens n'attirent pas l'attention de leur interlocuteur sur leurs alternances ; 79% des emprunts et 94% des alternances de code n'ont pas d'effets rhétoriques

**Tableau 2 :** Pratiques bilingues en anglais cadien (AC) et en français cadien (FC) selon la génération

	<b>Aînés</b>	<b>Cadets</b>	<b>Benjamins</b>
<b>Discours en AC (114 occ.)</b>	<b>32%</b>	<b>32%</b>	<b>36%</b>
alt. de discours non marquée	–	–	–
alt. de discours restreinte	–	–	–
alt. de code non marquée	(4 occ.)	–	(2 occ.)
alt. de code marquée	(2 occ.)	–	–
emprunt non marqué	(15 occ.)	(19 occ.)	(4 occ.)
emprunt marqué	(15 occ.)	(17 occ.)	(36 occ.)
<b>Discours en FC (5 724 occ.)</b>	<b>30%</b>	<b>33%</b>	<b>32%</b>
alt. de discours non marquée	38%	38%	24%
alt. de discours restreinte	0%	2%	98%
alt. de code non marquée	38%	27%	35%
alt. de code marquée	59%	18%	23%
emprunt non marqué	32%	36%	33%
emprunt marqué	44%	31%	26%

spécifiques. Contrairement à ce que Dubois et Sankoff avaient trouvé dans leur étude, les entrevues en FC menées par un membre de la communauté cadienne contiennent plus d'emprunts et d'alternances de code que celles menées par un membre extérieur de la communauté. Les pratiques bilingues en FC semblent donc représenter une stratégie locale inhérente à la communauté cadienne.

Au total, 166 longues périodes de discours monolingue en anglais ont été extraites de la base de données en FC. Contrairement aux emprunts et aux alternances de code, l'alternance de discours indique dans la majorité des cas une difficulté de production en français. Sur un total de 166 occurrences d'alternance de discours, 92 occurrences sont de type restreintes.

On observe une différence d'usage significative au niveau individuel. Tous les locuteurs utilisent des mots ou des phrases en AC quand ils s'expriment en FC. La plupart d'entre eux produisent une moyenne de 150 emprunts ou alternances, beaucoup introduisent environ 250 alternances, et nous avons deux « vedettes » qui utilisent plus de 400 emprunts durant leurs entrevues, qui dureraient en moyenne 90 minutes. Cependant, seulement 19 locuteurs sur 30 utilisent des mots français lorsqu'ils s'expriment en AC. L'une des « vedettes », Constance, ne prononce pas un seul mot de français durant son entrevue en anglais ; l'autre, Sylvain, ne produit que deux emprunts venant du FC. La plupart des locuteurs qui utilisent des pratiques bilingues ne font que deux ou trois emprunts par entrevue. Si l'on

analyse les données plus attentivement, on remarque que 58% des emprunts dans les entrevues en anglais sont produits par des locuteurs mâles.

Le tableau 2 montre les effets de la génération sur l'usage des pratiques bilingues en FC et en AC. Il y a peu de différences générationnelles dans l'usage des pratiques bilingues (emprunt, alternance de code et alternance de discours) aussi bien en FC qu'en AC. Les benjamins semblent produire un nombre plus élevé d'emprunts rhétoriques en AC mais un examen plus approfondi des données révèle qu'un seul locuteur de la génération des benjamins, Jacques, est responsable de 31 occurrences sur 34. D'une manière générale, nous ne disposons pas de données suffisantes en AC pour déterminer l'influence de l'âge. Seul un comportement idiosyncrasique émerge des données. Cependant, la dimension sociale du comportement linguistique de Jacques est très révélatrice. Ce locuteur a appris le FC à la maison de ses parents et l'utilisait fréquemment avec ses grands-parents. Après avoir eu divers emplois, il travaille maintenant pour la Commission du Tourisme dans sa paroisse. Pendant son entrevue en anglais, il passe en revue la totalité du calendrier des festivals, décrivant des immeubles historiques et des sites touristiques et la plupart de ses alternances en FC ont lieu durant cette section thématique de son entrevue. Il ne fait aucun doute que la thématique des attributs culturels—qui est véhiculée par l'industrie touristique—renforce l'usage des emprunts en AC en tant que marque d'identité cadienne.

Dans le discours monolingue en FC, les effets intergénérationnels apparaissent au niveau des fonctions rhétoriques assignées à l'emprunt ou à l'alternance de code. Près de 98% des alternances de discours signalant une difficulté de production en français sont introduites par de jeunes locuteurs qui vivent dans un environnement bilingue restreint. L'emprunt, l'alternance de code et l'alternance de discours sans fonction rhétorique ne montrent aucun type de conditionnement dû à l'âge. Par contre, l'emprunt ou l'alternance de code ayant une fonction rhétorique sont plus souvent produits par les locuteurs plus âgés (respectivement 44% et 59%) et l'usage de cette pratique décline chez les générations suivantes. Nous suggérons que cette tendance est certainement liée aux attitudes des locuteurs plus âgés face au bilinguisme, cette génération ayant grandi dans un environnement véritablement bilingue, c'est-à-dire le français à la maison, l'anglais à l'école. En attirant l'attention de l'enquêteur sur leur usage de mots ou de phrases en anglais lorsqu'ils parlent français, ils atteignent deux objectifs. Tout d'abord, ils démontrent qu'ils considèrent l'usage de l'anglais comme un outil stylistique optionnel et, ensuite, ils signalent leur aisance en français.

Le sexe a un effet important, bien que variable, sur la fréquence d'usage des pratiques bilingues. Tout d'abord, examinons les stratégies bilingues en AC. Comme il apparaît au tableau 3, les emprunts et l'alternance de code apparaissent plus souvent dans le parler des hommes que dans celui des femmes, une tendance

**Tableau 3 :** Usage intergénérationnel des pratiques bilingues marquées et non marquées selon le facteur sexe en anglais cadien (AC) et en français cadien (FC)

	Aînés		Cadets		Benjamins	
	F	H	F	H	F	H
<b>Discours en AC (114 occ.)</b>	22%	78%	36%	64%	5%	95%
alt. de discours non marquée	–	–	–	–	–	–
alt. de discours restreinte	–	–	–	–	–	–
alt. de code non marquée	(2 occ.)	(2 occ.)	–	–	–	(2 occ.)
alt. de code marquée	–	(2 occ.)	–	–	–	–
emprunt non marqué	(3 occ.)	(12 occ.)	(9 occ.)	(10 occ.)	–	(4 occ.)
emprunt marqué			(4 occ.)	(13 occ.)	(2 occ.)	(34 occ.)
<b>Discours en FC (5 724 occ.)</b>	55%	45%	51%	49%	47%	53%
alt. de discours non marquée	<b>83%</b>	17%	<b>69%</b>	31%	<b>77%</b>	23%
alt. de discours restreinte	–	–	(1 occ.)	–	32%	68%
alt. de code non marquée	<b>80%</b>	20%	<b>81%</b>	19%	33%	<b>68%</b>
alt. de code marquée	<b>63%</b>	37%	<b>67%</b>	33%	42%	<b>58%</b>
emprunt non marqué	51%	49%	45%	55%	57%	43%
emprunt marqué	47%	53%	50%	50%	39%	61%

**Note :** F = Femme ; H = Homme

qui se vérifie chez toutes les générations de locuteurs. Au total, les hommes produisent près de 84% des pratiques bilingues. Toutefois, quand on observe plus attentivement les résultats individuels, on constate que presque 56% de tous les mots empruntés au français sont produits par trois locuteurs mâles (un de chaque groupe d'âge) et que la production du plus jeune constitue 25% des alternances. Les données concernant le rôle du sexe révèlent donc un effet artificiel résultant du comportement idiosyncrasique de seulement trois hommes au sein du corpus.

Les effets du sexe dans le discours en FC se manifestent différemment, puisqu'ils sont moins associés à la fréquence qu'aux types de pratiques bilingues. Dans le cas des emprunts, soit marqués, soit non marqués, nous n'avons trouvé aucun effet significatif du facteur sexe pour tous les groupes d'âge. Par contre, les alternances de discours non marquées sont plus souvent employées par les femmes. De plus, les aînées et les cadettes favorisent nettement l'alternance de code avec ou sans fonction rhétorique. Mais parmi les plus jeunes locuteurs, ce sont les hommes qui sont à l'origine de la majorité des alternances de code.

### Discussion et conclusion

De nombreux chercheurs (Poplack et Sankoff, 1984; Poplack 1993) ont montré que le comportement des locuteurs en matière de pratiques bilingues est acquis, plutôt que lié à des besoins lexicaux. Ainsi le taux et le type de pratiques produits par nos locuteurs sont sans aucun doute liés aux normes langagières inhérentes à la communauté cadienne. L'alternance de code et l'emprunt sont des stratégies linguistiques bien acceptées en FC. De plus, ce comportement est transmis aux générations bilingues suivantes. Ceci ne semble pas être le cas en AC. Pourquoi trouvons-nous en situation d'entrevue un taux divergent de pratiques bilingues entre le français et l'anglais? Si l'on se fie au commentaire de Constance (au début de cet article), qui souligne la fréquence de l'alternance de code dans le discours des Cadiens, il semble bien que la situation d'entrevue ne favorise pas l'usage des pratiques bilingues uniquement en AC.

Les données que nous possédons à l'heure actuelle ne nous permettent pas de déterminer si l'usage des emprunts et de l'alternance de code en AC est stigmatisé en situation d'entrevue ou si la méthodologie utilisée pour la cueillette des données (deux enquêteurs différents) a été un facteur dans leur production peu fréquente. Nous croyons que le taux divergent de pratiques bilingues entre le FC et l'AC n'est pas la conséquence d'un changement stylistique. Bien que les entrevues en français et en anglais aient été menées par deux enquêteurs différents, tous deux sont des locuteurs bilingues nés en Louisiane et se sont présentés comme tels au début de l'entrevue. Il n'y avait aucune raison en termes de compréhension pour la personne interrogée de restreindre son usage d'emprunts en discours monolingue anglais. De plus, l'enquêtrice elle-même emprunte régulièrement des mots venant du français durant l'entrevue en anglais. Étant donné que les locuteurs savaient qu'ils étaient étudiés pour leur connaissance du FC, ils avaient l'occasion parfaite d'afficher leur habileté en ayant recours à l'emprunt ou l'alternance de code. En attendant de pouvoir accumuler plus de données, nous pouvons formuler l'hypothèse que les pratiques bilingues sont plutôt utilisées en FC qu'en AC, puisque c'est le FC qui est en situation minoritaire.

L'anglais est la langue de communication dominante dans presque tous les domaines d'interaction au sein de la communauté cadienne. Durant les dernières décennies, l'anglais a remplacé le français à la maison parce que la communauté cadienne percevait cette langue comme un handicap sérieux à tout avancement économique et social. Récemment, une renaissance culturelle a eu lieu en Louisiane et la jeune génération de locuteurs revendique sa fierté d'être cadien. Cependant, l'aisance en français n'est plus un attribut obligatoire pour afficher sa « cadiennité » ou être accepté en tant que Cadien par la communauté (Dubois et Melançon, 2000). Étant donné le déclin du bilinguisme, c'est en anglais que l'on

revendique sa « cadiennité » à travers l'usage d'un grand nombre de traits dialectaux tirés de l'anglais accentué des doyens de la communauté. Utiliser des mots français en AC n'incarne simplement plus la « cadiennité », sauf si la conversation tourne autour du tourisme en Louisiane. Parce que l'usage du français est restreint au domaine de la famille immédiate, il est très peu probable que cette langue soit utilisée comme ressource stylistique en dehors de ce contexte, encore moins en situation d'entrevue.

Examinons maintenant les résultats concernant le sexe. Nous n'avons pas trouvé d'effets liés au sexe en FC, en ce qui concerne l'emprunt. Cependant, le comportement linguistique des femmes se distingue de celui des hommes en FC quant à l'usage de l'alternance de code et l'alternance de discours, et les jeunes locuteurs de sexe masculin alignent leur fréquence d'emploi de l'alternance de code sur celle des femmes cadiennes plus âgées. Comment expliquer ces deux résultats liés au sexe en FC ? Les sociolinguistes ont démontré que les femmes sont plus sensibles que les hommes à l'évaluation sociale du parler. Elles utilisent davantage que les hommes les stratégies évaluées positivement et moins celles qui sont évaluées négativement. Dans leur étude portant sur plusieurs formes phonétiques et morphosyntaxiques en AC, Dubois et Horvath (1999) ont montré que cette tendance sociolinguistique s'applique à la communauté cadienne. Les femmes, surtout les plus jeunes, rejettent massivement l'usage des traits dialectaux en faveur des formes standard. L'usage fréquent de l'alternance de code par les femmes suggère qu'elles évaluent favorablement cette pratique bilingue en FC.

Les femmes âgées ont appris l'anglais à une époque où l'éducation monolingue en anglais se répandait dans les communautés cadiennes et, en conséquence, elles parlent l'anglais comme vernaculaire. La plupart des femmes cadettes ont appris le français et l'anglais de façon simultanée mais elles ont favorisé l'usage de l'anglais à la maison et ont élevé leurs enfants en anglais. Néanmoins, l'aspect le plus important en ce qui concerne le rôle des femmes âgées et cadettes dans la communauté cadienne est qu'elles contrôlent l'environnement de la famille, où les deux langues sont utilisées. La majorité d'entre elles ne travaillent pas en dehors du foyer ; elles assument totalement l'organisation ménagère, les enfants et les relations avec la famille étendue. Elles sont également responsables du comportement social de leurs enfants dans des cadres variés tels qu'à l'école, avec des amis, pendant des activités culturelles, etc. Les femmes cadiennes, comme beaucoup de femmes issues de nombreuses communautés minoritaires, « portent le double fardeau de gardiennes de la langue et de la culture minoritaires (FC) tout en facilitant l'entrée de leurs enfants dans la langue et la culture dominantes (AC) » (Piller et Pavlenko, 2004, p. 500 ; notre traduction). En tant que telles, leurs pratiques bilingues et leurs formes d'auto-expression en FC

reflètent l'usage très répandu de l'anglais à l'intérieur de leur foyer, leur réseau et leur communauté.

Pourquoi les jeunes locuteurs de sexe masculin imitent-ils le comportement linguistique des femmes, en utilisant deux fois plus d'alternances de code que les hommes plus âgés ? Dubois et Horvath (1999) ont établi que les jeunes hommes cadiens ont une évaluation plus positive de tout ce qui a trait à la communauté cadienne (nourriture, activités, musique, etc.) que les jeunes femmes. La renaissance cadienne a largement touché la sphère des activités masculines traditionnelles, telles que faire du bateau, pêcher, chasser, et l'affichage de la culture cadienne par l'industrie touristique. Même la cuisine cadienne est présentée publiquement comme faisant partie du domaine masculin. La musique est aussi traditionnellement une part essentielle de la culture cadienne masculine et est maintenant dominée par les jeunes hommes. Donc, il n'est pas surprenant que les jeunes hommes bilingues, qui sont hautement considérés par l'ensemble de la communauté comme ceux qui ont su « garder la flamme allumée » (Dubois et Melançon, 1997, c'est-à-dire avoir maintenu le français), s'approprient une caractéristique définissant le parler de la communauté et l'utilisent comme capital symbolique. Les jeunes hommes associent l'alternance de code à l'authenticité parce que l'idéologie du genre à l'intérieur de la communauté cadienne place les femmes comme des symboles vivants de la tradition linguistique. En imitant le mode de communication des femmes plus âgées, les jeunes hommes mettent en exergue les pratiques linguistiques qui sont au cœur de la communauté cadienne et par-là même, renforcent leur « cadiennité ».

### Références

- Brown, B. 1986. Cajun/English code-switching : A test of formal models. Dans D. Sankoff (dir.), *Diversity and diachrony*. Amsterdam, John Benjamins, p. 399–406.
- Dubois, S. et B. Horvath. 1999. When the music changes, you change too : Gender and language change in Cajun English. *Language Variation and Change*, vol. 11, n° 3, p. 287–313.
- Dubois, S. et M. Melançon. 1997. Cajun is dead, long live Cajun : Shifting from a linguistic to a cultural community. *Journal of Sociolinguistics*, vol. 1, n° 1, p. 63–93.
- Dubois, S. et M. Melançon. 2000. Creole is, Creole ain't : Diachronic and synchronic attitudes toward Creole identity in South Louisiana. *Language in Society*, vol. 29, n° 2, p. 237–258.
- Dubois, S. et D. Sankoff. 1997. L'absence de flexion sur les emprunts à l'anglais dans le français cadien. Dans J. Auger et Y. Rose (dir.), *Explorations du lexique*. Québec, Centre international de recherche en aménagement linguistique, publication B-208, p. 163–176.

- Flikeid, K. 1989. 'Moitié anglais, moitié français' ? Emprunts et alternance de langues dans les communautés acadiennes de la Nouvelle-Écosse. *Revue québécoise de linguistique théorique et appliquée*, vol. 8, n° 2, p. 177–228.
- Gumperz, J. 1982. *Discourse strategies*. Cambridge, Cambridge University Press.
- King, R. 2000. *The lexical basis of grammatical borrowing : A Prince Edward Island French case study*. Amsterdam, John Benjamins.
- Picone, M. 1997. Code-switching and loss of inflection in Louisiana French. Dans C. Bernstein, T. Nunnally et R. Sabino (dir.), *Language variety in the South revisited*. Tuscaloosa, University of Alabama Press, p. 152–162.
- Piller, I. et A. Pavlenko. 2004. Bilingualism and gender. Dans T.K. Bhatia et W.C. Ritchie (dir.), *The handbook of bilingualism*. Oxford, Blackwell, p. 489–511.
- Poplack, S. 1989. Statut de langue et accommodation langagière le long d'une frontière linguistique. Dans R. Mougeon et É. Beniak (dir.), *Le français parlé hors Québec*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 127–151.
- Poplack, S. 1993. Variation theory and language contact : Concepts, methods and data. Dans D. Preston (dir.), *American dialect research*. Philadelphia, John Benjamins, p. 251–286.
- Poplack, S. et D. Sankoff. 1984. Le trajet linguistique et social des emprunts. *Revue québécoise de linguistique*, vol. 14, n° 1, p. 141–186.
- Poplack, S., D. Sankoff et C. Miller. 1988. The social correlates and linguistic processes of lexical borrowing and assimilation. *Linguistics : An Interdisciplinary Journal of the Language Sciences*, vol. 26, n° 1, p. 47–104.

